

Politique familiale

Notre-Dame-de-Ham, 2012-2015



Valoriser le vieillissement actif en offrant une plus grande place aux aînées.

Placer les familles au cœur de nos priorités.

Se tourner vers l'avenir pour nos enfants.



Table des matières

| | |
|---|---|
| Mot de la mairesse | 1 |
| Mot du RQF | 1 |
| Introduction..... | 1 |
| Définition de la famille | 1 |
| Principes directeurs..... | 1 |
| Objectifs généraux..... | 1 |
| Mission | 1 |
| Statistiques de nos familles..... | 1 |
| Plan d'actions de la Politique familiale..... | 1 |



Mot de la mairesse



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons notre première politique familiale municipale.

Une politique familiale qui se veut mobilisatrice, inspirante et axée sur la prise en charge et la concertation. En plus de contribuer à l'accroissement d'un sentiment d'appartenance fort à l'endroit de notre municipalité, d'améliorer les outils de communication à l'intérieur de notre

communauté, elle permettra de favoriser un renouvellement intergénérationnel sain et équilibré, afin que les membres de nos familles soient heureux d'y vivre.

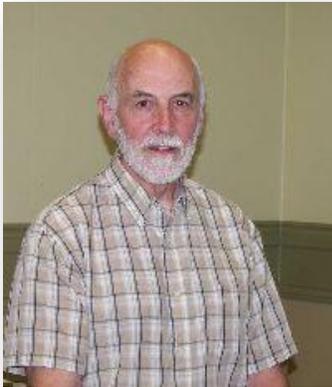
Les membres du Conseil municipal croient fermement à l'importance de l'atteinte de ces objectifs afin de réussir un développement harmonieux et durable à Notre-Dame-de-Ham. La politique familiale sera donc le guide de référence des actions du Conseil municipal au cours des prochaines années.

Je voudrais souligner, en terminant, que ce projet est arrivé à terme parce que des gens de chez nous ont cru à ce projet famille, y ont consacré de leur temps et se sont impliqués afin de réfléchir collectivement au développement de notre vie communautaire. Au nom des membres du Conseil et en mon nom personnel, je tiens sincèrement à remercier chacune et chacun de ceux qui ont participé au Comité Famille pour ce magnifique travail.

France Mc Sween, mairesse

Au nom du Conseil Municipal

Mot du RQF



Je suis heureux de faire partie d'un comité qui a su rallier toutes les générations afin de construire une politique familiale qui répond aux besoins de tous. J'ai eu la chance de travailler avec plusieurs membres de notre communauté qui se sont regroupés pour partager leur vision concernant le bien-être des familles. À travers les sondages, les discussions et les rencontres, nous sommes parvenus à cibler les besoins et les intérêts des gens d'ici. Tout comme nos ancêtres l'ont fait pour nous, il nous tient à cœur de bâtir un avenir bénéfique pour les générations à venir. C'est en se basant sur nos valeurs, nos croyances et notre vision de l'avenir que nous avons élaboré tous ensemble un plan d'actions qui met la "famille" au cœur des priorités de notre communauté.

C'est en prenant soin aujourd'hui de notre communauté que celle-ci sera en mesure de s'épanouir. Bâtie sur des bases solides, elle pourra offrir à son tour le meilleur pour ses familles. Nous croyons en un avenir qui contribue à l'épanouissement de tous et chacun, et c'est pourquoi il est essentiel de prendre soin de notre Grande Famille.

À tous ceux qui ont contribué de loin et de près à cette politique familiale,
je vous dis merci!

Guy Hudon
Représentant qualité-famille

Introduction

Amorcée en 2009, la politique familiale de Notre-Dame-de-Ham permettra de mieux orienter les actions de tous les intervenants municipaux en matière de famille. Cette politique sera une piste de réflexions et d'inspirations face à la planification, la réalisation et les interventions en lien avec les familles. Elle est basée sur les besoins et les priorités qui ont été soulevés par les membres de la communauté. Ainsi, il est essentiel pour la municipalité et ses partenaires de s'inspirer de ce plan d'action pour aller de l'avant dans le meilleur intérêt de tous. Le village de Notre-Dame-de-Ham désire jouer un rôle pour l'amélioration de la qualité de vie des familles.

Dans ce document, vous trouverez notre définition de la famille, nos principes directeurs, nos objectifs généraux ainsi que notre mission. À la fin du document, vous pourrez consulter le plan d'action triennal qui apporte des précisions sur la mise en œuvre des moyens retenus pour atteindre les objectifs de la politique familiale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

Les membres du Comité famille

Définition de la famille

La famille est cette toute 1^{ère} cellule où l'individu trouve support, sécurité et établit ses liens d'appartenance dès sa naissance et durant toute sa vie.

C'est un formidable noyau par lequel se déploieront des racines qui puisent des valeurs à une source commune, supporte un ramage varié d'individus uniques et donne des fruits pour sa propre pérennité.

Ces liens filiaux inspirent les parents à être des phares, émettant amour, confiance et support jusqu'au-delà des frontières.

C'est une mini communauté permettant d'élever nos enfants dans l'amour et le respect de l'individu qu'ils aspirent à devenir.

Une famille est également une communauté élargie soucieuse de voir s'épanouir les générations.

Principes directeurs

La famille comme facteur de progression sociale

La municipalité de Notre-Dame-de-Ham perçoit la famille comme étant le facteur orientant et déterminant dans sa progression sociale. Notre-Dame-de-Ham veut s'assurer du bien-être et de la sécurité des familles et aînés. La politique familiale vise à maintenir la protection de ses citoyens et à assurer leur bien-être.

La famille comme responsable de son développement

La municipalité estime la famille comme responsable de son bien-être. Elle oriente les choix des familles pour le développement de la communauté. La politique familiale contribuera à l'épanouissement des familles et des aînés en proposant des activités sportives et communautaires à l'ensemble de la population.

La municipalité comme source d'informations

En favorisant une fluidité dans la communication, elle veut s'assurer que tout citoyen reçoit l'information nécessaire pour participer à la vie collective. La politique familiale propose des actions permettant une meilleure diffusion de l'information auprès des familles et des aînés.

La municipalité comme source d'une bonne qualité de vie

La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à prendre tous les moyens équitables pour favoriser la qualité de vie de l'ensemble des familles et des aînés. La politique familiale propose des actions qui conservent un environnement naturel, sain et accueillant pour les familles présentes et futures.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux de la politique familiale de Notre-Dame-de-Ham permettent d'orienter ses actions en tenant compte du concept «Penser et agir famille». La politique familiale propose de...

- encourager l'économie sociale sur le plan de l'employabilité et la création d'emplois;
- renforcer un sentiment d'appartenance, d'intégration et de solidarité entre les différentes strates d'âges des gens de la municipalité;
- inciter les aînés à s'investir dans un vieillissement actif en offrant des services qui rendent la solidarité et le maintien à domicile plus faciles;
- assurer la présence de services de proximité aux familles et aux aînés tout en étant consciente de notre éloignement des grands centres;
- intéresser, rapprocher et impliquer les familles, les aînés et les membres du Conseil municipal aux objectifs de la politique familiale.

Mission

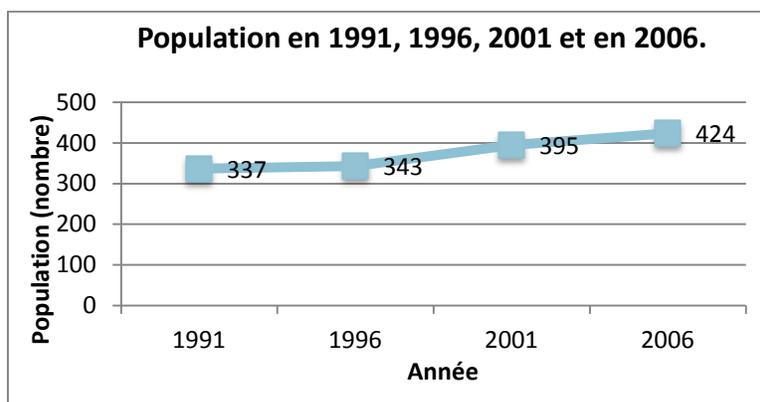
Notre-Dame-de-Ham désire améliorer la qualité de vie des familles et des aînés afin que ceux-ci puissent s'épanouir dans un milieu offrant des services qui répondent à leurs besoins. Ces améliorations s'orientent notamment vers :

- L'amélioration des services de proximité;
- La rétention des familles;
- La participation citoyenne;
- L'inclusion sociale et le respect de tous;
- La sécurité de ces citoyens
- La valorisation des loisirs, du sport et de la culture;
- La promotion de la vie communautaire;
- Et une communication efficace.

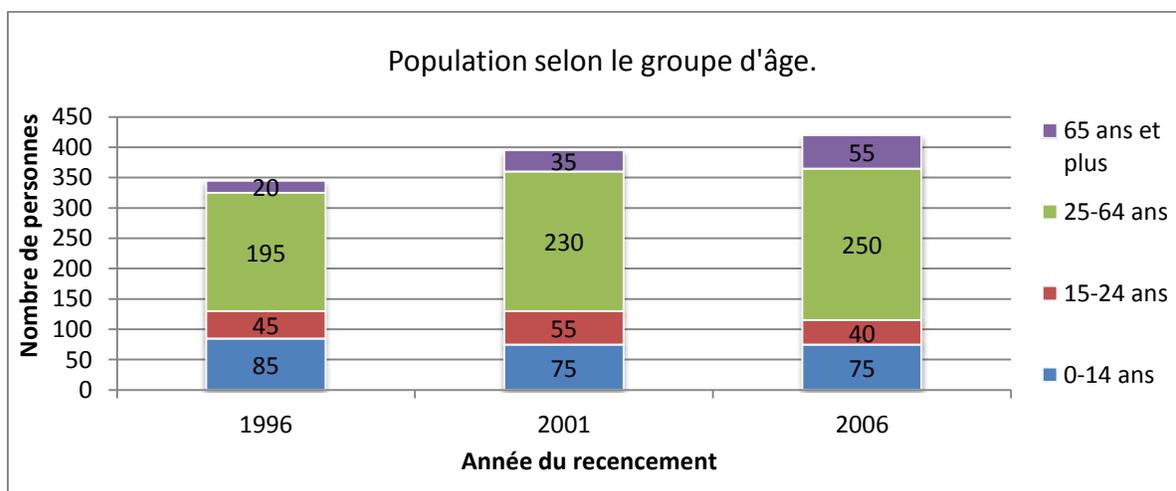
Statistiques de nos familles

Population

- Il y a eu une hausse constante de la population entre 1991 et 2006 à Notre-Dame-de-Ham.

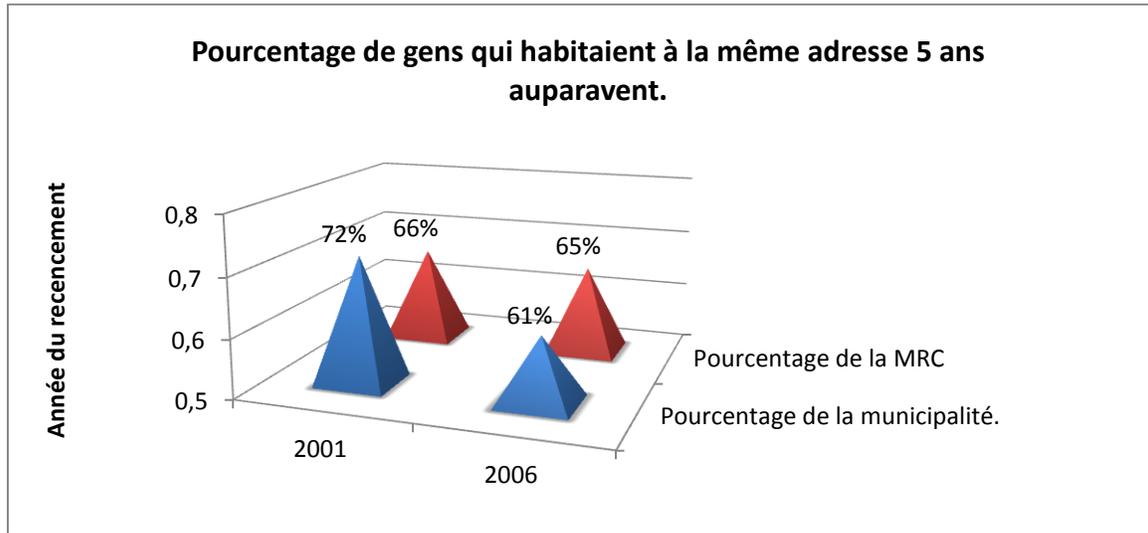


Population selon le groupe d'âge



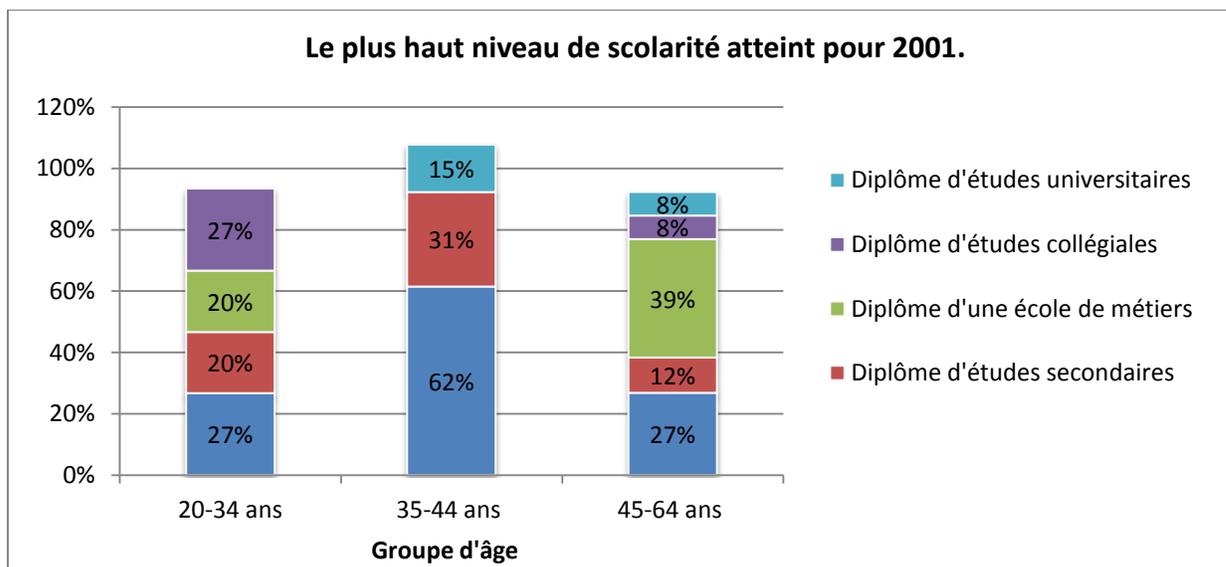
Pourcentage de gens qui n'habitaient pas dans la municipalité 5 ans auparavant :

- En 2006, il y a plus de nouveaux arrivants dans la municipalité que dans la MRC d'Athabaska.



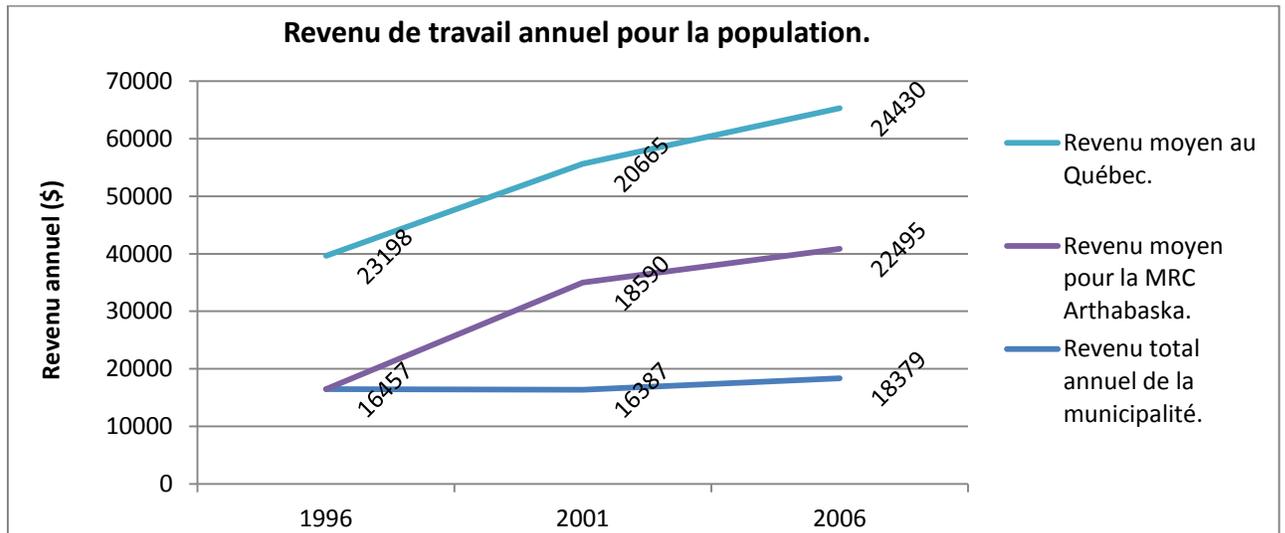
Scolarité

- Il y a de plus en plus de jeunes qui ont, au minimum, un diplôme d'études secondaires.
- La proportion de gens qui ont un métier est de plus en plus importante.



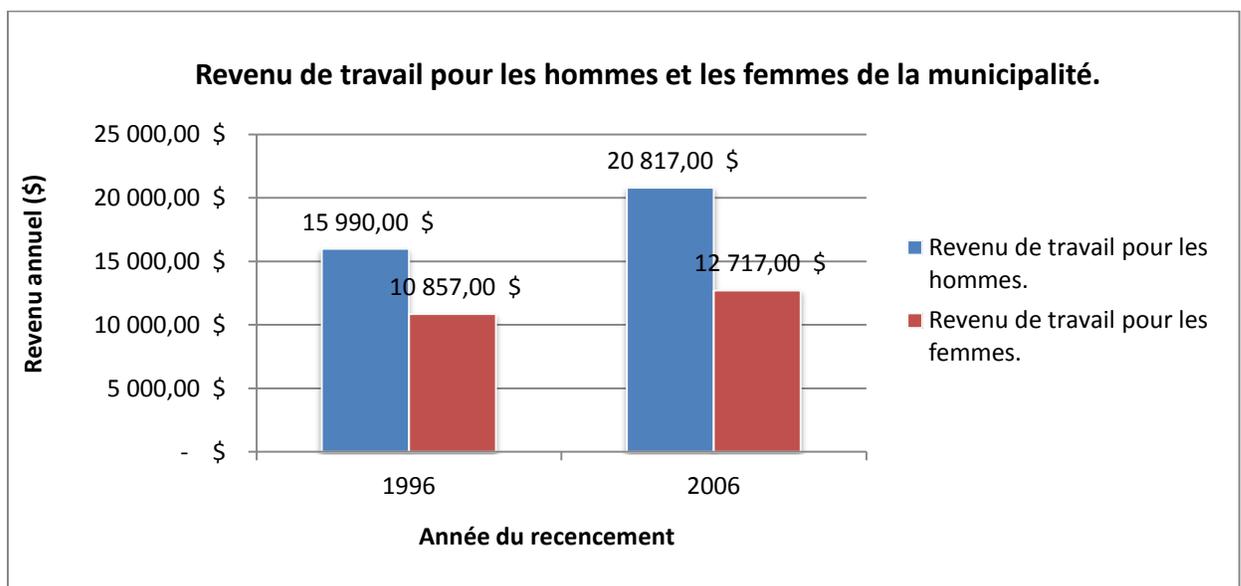
Revenu de travail annuel pour la population

- Le revenu annuel des habitants de la municipalité est assez stable d'une année à l'autre.
- En 2006, le revenu des gens de Notre-Dame-de-Ham est inférieur de 28% à celui des gens de la MRC d'Arthabaska.



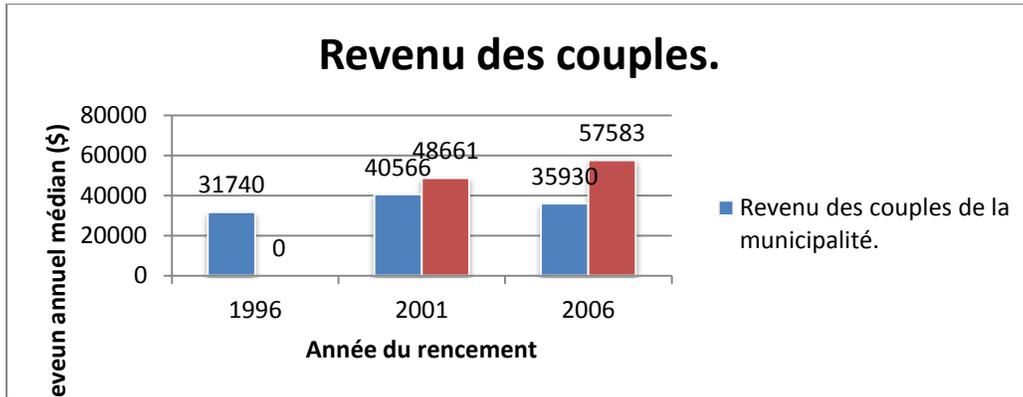
Revenu de travail pour les hommes et les femmes de la municipalité

- Le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes.
- En 2006, les femmes gagnaient 39% moins que les hommes.

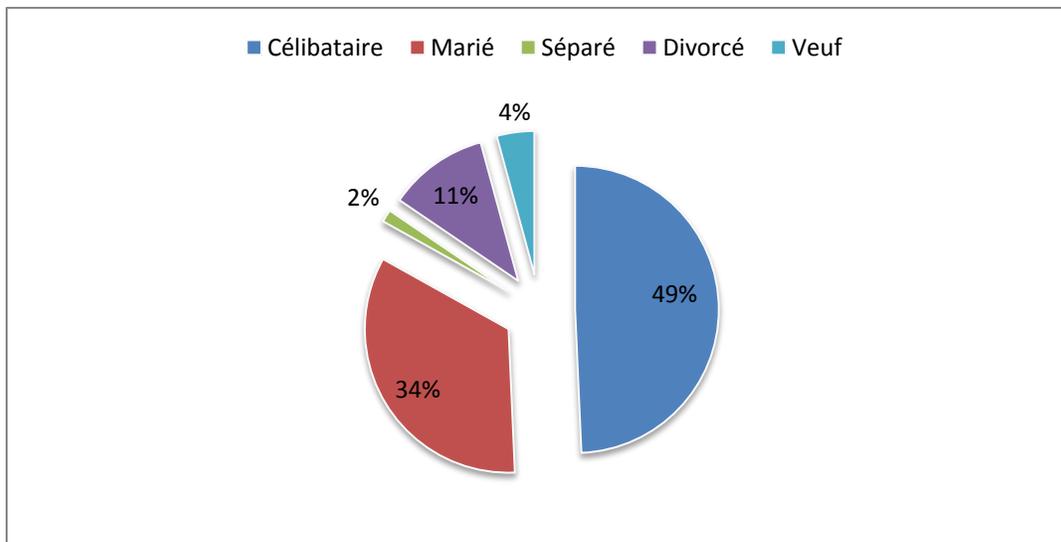


Revenu des couples

- Le revenu des couples est plus bas à Notre-Dame-de-Ham qu'à la MRC d'Arthabaska.
- Le revenu des couples est plus bas en 2006 qu'en 2001.

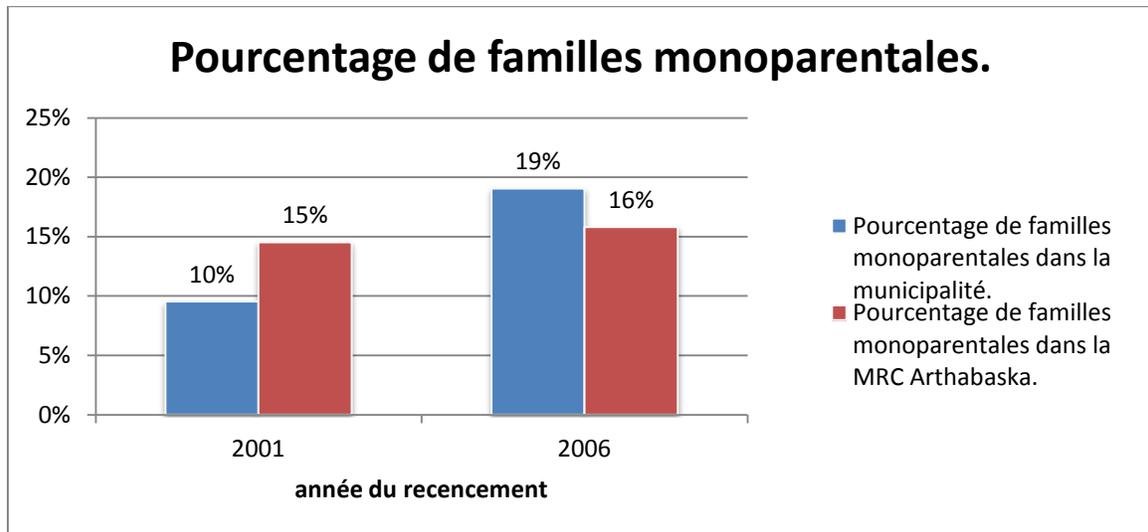


État matrimonial légal de la population en 2006



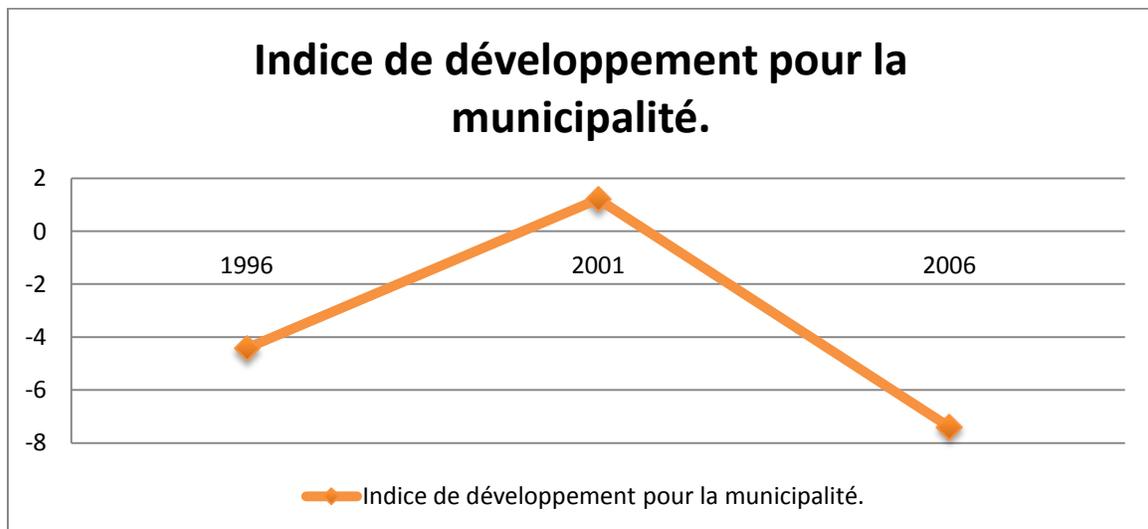
Pourcentage de familles monoparentales

- En 2006, le nombre de familles monoparentales est plus élevé dans la municipalité que dans la MRC d'Arthabaska.
- Il y a deux fois plus de familles monoparentales en 2006 qu'en 2001.



Indice de développement pour la municipalité

L'indice de développement de la municipalité est de -7.4. Cet indice permet de déterminer notre degré de dévitalisation. LE point 0 est la normal.



Plan d'actions de la Politique familiale

Axe d'intervention :

Organisation sociale et participation citoyenne/économie et emploi

Constat :

1. Notre-Dame-de-Ham dispose de très peu de commerces et d'entreprises pour répondre aux besoins des familles et des aînés.

Objectifs :

- 1.1 Favoriser l'épanouissement d'une relève et promouvoir l'entrepreneuriat et l'initiative locale

Pistes d'action :

- 1.1.1 Mettre sur pied une coopérative jeunesse de services (CJE)
 - Emplois d'été pour les 14-17 ans
 - Offre de service pour aînés, municipalité et particuliers
 - Promouvoir l'embellissement de la municipalité
 - Rétention des jeunes
- 1.1.2 Faire la promotion des différents programmes de soutien au démarrage d'entreprises sur le territoire de Notre-Dame-de-Ham.
 - Permettre la création d'emploi local et permettre la rétention de nos familles.



Axe d'intervention :

Sports, loisirs et vie communautaire

Constat :

2. La municipalité possède très peu d'infrastructures sportives et récréatives.

Objectifs :

- 2.1 Améliorer les espaces sportifs et récréatifs au service des familles et des aînés

Pistes d'action :

- 2.1.1 Aménager un parc intergénérationnel servant d'halte routière sur le terrain municipal au cœur du village.
 - Installation de nouvelles infrastructures sportives et récréatives pour toutes les générations.
 - Installations utilisées par le Camp de jour et comme halte municipale.
- 2.1.2 Étudier la possibilité d'aménager le sentier de la rivière Morasse et Nicolet.
- 2.1.3 Ajouter des commodités au parc dans le bâtiment adjacent à la patinoire.
 - Ajouter des toilettes et des tables à langer accessibles à l'année.



Axe d'intervention :

Inclusion sociale et encadrement de nos aînés

Constat :

3. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham observe des carences pour répondre adéquatement aux besoins de ses aînés.

Objectifs :

- 3.1 Maintenir nos aînés le plus longtemps possible dans leur domicile et consolider les informations d'offres de services de maintien à domicile pour nos aînés.

Pistes d'action :

- 3.1.1 Faire la promotion de tous les services de soins et maintien à domicile pour les aînés qui sont disponibles sur tout le territoire de la MRC.
- 3.1.2 Concevoir une pochette d'information prévue spécialement pour les aînés.
 - Impliquer la Table de concertation des aînés du Centre-du-Québec, la FADOQ, Carrefour d'Entraide des Bois-Francs, Salubrité, Popote roulante et autres organismes du territoire dans ces actions
 - Contrer l'isolement
 - Éviter l'exode de nos aînés.
 - Favoriser le vieillissement actif
- 3.1.3 Élaborer un projet d'assistance aux aînés qui ont des besoins particuliers.
 - Assurer un soutien adéquat et des services d'accompagnement à nos aînés en difficulté.
- 3.1.4 Adapter les édifices municipaux pour améliorer l'accessibilité aux aînés.
 - Changer l'emplacement des bureaux municipaux et de la bibliothèque.
 - Réaménager les locaux des différents organismes œuvrant pour les aînés.

Axe d'intervention :

Sécurité

Constat :

4. Les familles et les aînés veulent plus d'information sur les services et organismes qui font la promotion de la sécurité.

Objectifs :

- 4.1 Améliorer les aires de circulation afin de les rendre sécuritaires et offrir de l'information sur les services et organismes œuvrant autour de la sécurité

Pistes d'action :

- 4.1.1 Modifier l'emplacement des enseignes : « Ralentez, cet enfant pourrait être le vôtre » sur le territoire de la municipalité.
 - Le positionnement des enseignes est problématique.
- 4.1.2 Organiser une journée de sensibilisation à la sécurité.
 - Promotion des services reliés à la sécurité et aux droits des gens de tous les âges.
 - Activités de sensibilisation à la sécurité routière, aux incendies et bien d'autres.
- 4.1.3 Ajouter des dos-d'âne autour du parc municipal pour faire ralentir la circulation.



Axe d'intervention :

Sports, loisirs et vie communautaire

Constat :

5. La municipalité observe un manque de sentiment de participation et d'échanges intergénérationnels.

Objectif :

- 5.1 Encourager et faciliter la participation des familles au sein des activités sportives, récréatives, de loisirs et culturelles; Permettre une utilisation maximale des infrastructures déjà existantes.

Pistes d'action :

- 5.1.1 Faire la promotion des infrastructures sportives et des sentiers pédestres.
 - Faire usage de tous les médias de la municipalité pour la promotion de nos infrastructures sportives et récréatives.
- 5.1.2 Organiser des activités sociales, culturelles et sportives pour les adolescents, les familles et les aînées.
 - Diversifier la programmation d'activités pour répondre à tous les groupes d'âge.
- 5.1.3 Maximiser l'utilisation des bâtisses existantes et autres lieux publics qui peuvent servir à la population
 - Vigie des opportunités possibles pour l'église;
 - Partage de l'espace pour expositions artistiques et autres.



Axe d'intervention :

Habitation

Constat :

6. La municipalité doit assurer la rétention de sa population.

Objectif :

- 6.1 Diversifier l'offre de résidences sur son territoire; améliorer la qualité des habitations existantes; attirer des nouveaux résidents.

Pistes d'action :

- 6.1.1 Faire la promotion des programmes de rénovation et d'amélioration éco énergétique.
 - Faire usage de tous les médias de la municipalité pour la promotion des différents programmes offerts.
- 6.1.2 Permettre la construction de maisons intergénérationnelles.
 - Modifier les règlements municipaux.
- 6.1.3 Offrir des mesures incitatives pour les nouveaux résidents
 - Terrains gratuits;
 - Informations et rencontres avec le comité d'accueil.



Axe d'intervention :

Transport

Constat :

7. Les services de transport collectifs existants ne sont pas connus par les gens de la municipalité.

Objectif :

- 7.1 Augmenter l'utilisation des différents services de transport en commun.

Pistes d'action :

- 7.1.1 Faire la promotion des différents services de transport en commun existants.
 - Publicité;
 - Rencontres d'informations.
- 7.1.2 Créer des groupes de covoiturage.
 - Afficher les informations sur le site Internet de la municipalité, journal municipal



Axe d'intervention :

Services de proximité

Constat :

8. Il existe peu de services de proximité.

Objectif :

- 8.1 Améliorer les services offerts; augmenter les services disponibles.

Pistes d'action :

- 8.1.1 Offrir un service de traiteur et de repas préparés.
 - Repas en portion familiale et individuelle.
- 8.1.2 Créer un réseau d'entraide.
 - Création d'un réseau de Grands-mères disponibles pour garder;
 - Créer une liste de bénévoles;
 - Bottin de gardiennes.
- 8.1.3 Organiser une fin de semaine de ventes de garage.
- 8.1.4 Créer une joujouthèque.
 - Offrir des jeux diversifiés à tous les citoyens par un service de prêt
- 8.1.5 Assurer la pérennité du camp de jour.
 - Offrir un service de garde pendant la période estivale.
- 8.1.6 Faire la promotion du site Internet de la municipalité
 - Mettre à jour son contenu régulièrement;
 - Améliorer son contenu.

